



Non respect du prix negocié sur l'offre de pret immobilier

Par **taishukan**, le **15/02/2011** à **22:55**

Bonjour,

Nous sommes partis d'un devis (soit 131055.49 euros) estimatif global d'une construction de 110 m2 pour lancer l'étude du financement .

Pour que le projet soit acceptable par la banque, un geste commercial de l'entreprise de construction de 10000 euros (concernant notamment le retrait du balcon et du porche) a été consenti. L'offre de prêt valide cette proposition à 121055.49 euros.

Nous avons un contrat de marché de travaux . Le constructeur dans son dernier appel de fonds nous produit un solde de factures correspondant à un projet à 131055.49 euros. Au bout de deux mois de réclamation il nous adresse un récapitulatif des sommes dues qui tient compte d'une déduction de 7990 euros seulement.

Nous voulons habiter cette maison et prendre possession du bien. La situation devient urgente, le chantier a été ouvert depuis le 17/03/2010.

Nous voulons payer le prix convenu.

Que devons-nous faire ?

MERCI BEAUCOUP